



SCALP ANTI-SALPÊTRE

Traitement préventif et curatif des murs de plâtre, béton et ciment dégradés par le salpêtre.

Conseils pratiques d'utilisation

- Dilution** : SCALP ANTI-SALPÊTRE est un produit prêt à l'emploi.
- Matériels d'application** : Rouleau à mèches moyennes, brosse, pinceau. Pulvérisable.
- Mode opératoire** :
 - Préparer le support en retirant de la surface dégradée les différents revêtements (peintures, papiers peints...)
 - Eliminer par brossage les efflorescences de salpêtre, traces de micro-organismes etc.
 - Bien homogénéiser SCALP ANTI-SALPÊTRE puis appliquer par saturation du bas vers le haut en deux couches espacées de 15 minutes sur le support à traiter.
- Temps d'application** : Attendre 48 heures avant application d'un revêtement ou d'une peinture. Si des traces de salpêtre réapparaissent dans ce délai renouveler l'opération.
- Température d'application** : De 5 °C à 50°C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.
- Rendement** : De 300 à 500 g/m² environ.
- Intervalle d'application** : Renouveler l'opération tous les deux ans

Caractéristique physico-chimiques

▪ Produit base aqueuse	▪ pH : 4.4
▪ Liquide blanc laiteux	▪ Craint le gel
▪ Masse volumique à 1.05 +/- 0.03 g /cm³ à 20°C	▪ Point d'éclair : Néant

Précautions d'application

- Protection des supports** : Protéger les supports ne devant pas être traités.
- Protection des personnes** : Mettre des gants. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau en cas de contact. Ne pas déverser le produit et ses déchets dans les cours d'eau. **En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti poison le plus proche (Paris : 01 40 05 48 48 LYON : 04 72 11 69 11 MARSEILLE : 04 91 74 51 80)**
- Les emballages souillés** : doivent être vidés à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé.

L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Nettoyage des outils

Le nettoyage des outils devra s'effectuer à l'eau aussitôt après utilisation.

Conditionnements, palettisation, stockage

Stocker en local hors gel

- En 20 L Palettes de 24 unités
- En 5 L Colis de 4 unités
- En 1 L Colis de 10 unités

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Pour quels types d'applications ?

SCALP ANTI-SALPÊTRE permet de retrouver un support sain avant application de peinture, pose de papier peints ou de revêtements muraux.

Les composants actifs de SCALP ANTI-SALPÊTRE se diffusent dans le support à traiter et détruisent les bactéries nitrifiantes à l'origine du salpêtre. SCALP ANTI-SALPÊTRE possède une triple action :

- Propriété Hydrofuge (stoppe l'humidité des surface génératrice de salpêtre)
- Propriété consolidant (durcit et solidifie le support)
- Propriété bactéricide et fongicide (détruit les bactéries nitrifiantes)

Avantages du produit

- Liquide (Pulvérisable)
- Action bactéricide, fongicide, hydrophobe et durcissante
- Durcit plâtre, béton, ciment, etc...
- Produit en base aqueuse



SCALP S.A.S : 8 - 14, allée de Bruxelles - Z.I de la Poudrette - 93320 PAVILLONS sous BOIS
Tél.: +33 (0)1 48 48 39 76 - Fax: +33 (0)1 48 49 80 36 - www.scalp-sas.com - scalp@scalp-france.fr
S.A.S AU CAPITAL DE 115 500 € - RC BOBIGNY B 562 112 227 - C.C.P. PARIS 2727-78D

Mise à jour : janvier 2014